

# RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

## DU JEUDI 16 MAI 2024

**Date de convocation** : 07 mai 2024

**Présents** : Anne-Marie THÉVENET, Annie LEVEAUX, Corine DAVAU, Yannick TROTIGNON, Vincent GOUMIN, Yves GUYAU, Stéphane LECLERC, Kathia CHABAUD, Jean-Marc POMMÉ, Philippe PEZÉ, Alain ANGIER, Patricia CONARD.

**Absent(s)** : Sébastien PICOTIN, Claire-Anne BETHULEAU, excusés.

**Procuration(s)** : Sébastien PICOTIN a donné procuration à Yannick TROTIGNON.

**Secrétaire de séance** : Patricia CONARD.

Nombre de présents : 12                      Nombre de votants : 13

La séance est ouverte à 20h05.

### **1° Tarifs MAFPA au 1er juin 2024.**

Compte tenu des augmentations, énergie, salaires, Madame l'adjoint au Maire en charge de la Maison d'Odette propose d'augmenter les tarifs de la MAFPA au 1er juin 2024.  
Elle propose 5,70% (+ 84,25 €/mois).

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **2° Tarifs sortie Séniors 2024.**

Elle est fixée au jeudi 27 juin. Il y a lieu de fixer les tarifs. Pour mémoire, les tarifs 2023 étaient de 15 € pour les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus dans l'année, 145 € pour les invités hors commune ou les moins de 65 ans, et 15 € pour les élus et leurs conjoints. Après délibération, il est décidé d'appliquer un tarif de 20 € pour les habitants de la commune de 65 ans et plus, 155 € pour les hors commune et les moins de 65 ans, et 20 € pour les élus et leurs conjoints.

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **3° Tarifs repas du 14 juillet 2024.**

Les tarifs 2023 étaient de 12 € par adulte (gratuit jusqu'à 10 ans).  
Après discussion, il est décidé d'appliquer les tarifs suivants pour 2024 :  
- repas adulte : 15 € (vin et pétillant non compris)

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **4° Tarifs piscine saison 2024.**

Madame le Maire propose d'appliquer les tarifs de 2023, selon :  
- 1,50 € entrée enfant,  
- 2,50 € entrée adulte,  
- 12,00 € la carte de 10 entrées enfant,  
- 22,00 € la carte de 10 entrées adulte.

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **5° Demande de subvention par le collège Joseph Paul-**

#### **Boncour.**

Il s'agit d'une demande de subvention de 122 € pour financer les activités pédagogiques ainsi que les transports collège-piscine pour 3 élèves de la commune (1 6ème et 2 3ème). Ce montant reste modulable.

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **6° Demande de subvention auprès du Fonds Vert pour financer les travaux d'éclairage public.**

La demande de DETR ne sera acceptée que s'il y a une demande de Fonds Vert.

#### **Plan de financement prévisionnel :**

Dépenses : 84.040,25 € (ne sont pas prises en compte les dépenses des éclairages des équipements sportifs)

Recettes :            DETR : 42.020 €

                          FONDS VERT : 16.808 €

                          PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMRANTINAIS : 8.404 €

                          AUTOFINANCEMENT : 16.808,25 €

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **7° Création des postes saisonniers pour 2024.**

Comme tous les ans, il y a lieu de créer des postes d'adjoint technique territorial, non permanents, pour accroissement saisonnier d'activité, entre le 1er juillet et le 31 août 2024, au service technique et à la MAFPA, en application de l'article L.332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique.  
Ce sont des postes d'adjoint technique territorial (catégorie C), temps complet, 1er échelon, IB 367 – IM 366.

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **8° Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet, contractuel, au service technique, à compter du 1er août 2024.**

Il s'agit de préparer le remplacement d'un agent technique qui part au 31 décembre 2024.

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**9° Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires : inscription nouvel itinéraire de la route équestre d'Artagnan et signature de l'avenant à la convention.**

Conformément aux dispositions des articles L311-1 à 311-6 du Code du Sport, le Département de Loir-et-Cher élabore le plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) relatifs aux sports et activités de nature.

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord pour l'inscription au PDESI de l'itinéraire proposé, au regard de la réglementation susceptible de régir la pratique des sports de nature sur le territoire territorial, pour l'inscription au PDESI des voies dont la commune est propriétaire figurant sur le plan, et d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention du 19 avril 2021.

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**10° Signature de la convention de gestion en flux de réservation de logements sociaux.**

La loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique du 23 novembre 2018 (dite loi ELAN) a prévu de généraliser la gestion en flux des contingents de réservation. Le parc social d'un bailleur comprend des logements que l'on dit « réservés ». Ces réservations de logements sociaux sont des contreparties d'aides financières (apport de terrain, d'un financement ou d'une garantie financière).

Au titre de la garantie d'emprunt, les réservations ne peuvent excéder 20%.

Le projet de convention permet d'apprécier le volume de logements détenus par Terres de Loire Habitat sur le territoire communal et le volume de réservations dont bénéficie la commune auquel est appliqué le taux de rotation observé sur les 3 dernières années permettant ainsi de définir le flux mis à disposition sur la période de la convention, soit 2024/2026.

La gestion est déléguée, c'est-à-dire que le bailleur assure pour la commune le rapprochement offre/demande dès qu'une libération de logement s'effectue.

Nous sommes informés des départs et des arrivées.

Le Conseil Municipal doit autoriser Madame le Maire à signer la convention.

VOTE : POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Prévision de changer les supports et le filet au terrain de tennis. Voir pour les filets du city parc.

- Point sur les gens du voyage installés à Beaumont depuis le 8 mai.

- Action « Participation Citoyenne », en partenariat avec la gendarmerie : réunion publique d'information, désigner des référents, volontaires.

- Réunion avec le SMIEEOM le 15/05 : il est conseillé aux communes de mettre des colonnes supplémentaires afin d'éviter les dépôts sauvages.

- Spectacle du 4 mai dernier « Vincent Dubois, ordinaire » : très bon spectacle, soirée très appréciée du public et de l'équipe d'artistes. Merci à Jean-Marc de l'avoir organisé.

- Passage de la flamme olympique le 8 juillet à Thésée : recherche de bénévoles.

La séance est levée à 22 heures 00.